



Commission consultative paritaire des personnels enseignants non titulaires

Compte rendu des avis émis lors de la CCP du 6 mai 2015

L'ordre du jour de la commission consultative paritaire était le suivant :

1. Examen du règlement intérieur de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels enseignants
2. Communication du procès-verbal de la CCP précédente du 4 octobre 2013
3. Examen d'une demande de licenciement d'un agent affecté à l'ENSA de Bordeaux

1 – Examen du règlement intérieur de la CCP

Le règlement intérieur de la CCP a fait l'objet d'une relecture et d'amendements.

2- Communication du procès-verbal de la CCP du 4 octobre 2013

Les représentants du personnel ont eu communication du procès verbal de la CCP mentionnée.

3 – Examen d'une demande de licenciement d'un agent non titulaire

La commission consultative paritaire a sursis à statuer sur la demande de licenciement, afin d'obtenir communication de pièces complémentaires.

**Secrétariat général
Service des ressources humaines**

**Sous direction des métiers et des carrières
Bureau de la filière scientifique et de l'enseignement**

Isabelle LECONTE
Isabelle.leconte@culture.gouv.fr